

COMMUNE DE SAINT PRIVAT EN PERIGORD

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Saint-Privat des Prés, sous la Présidence de Pascale ROUSSIE-NADAL, Maire.

Date de convocation du conseil : le 28 mars 2024

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Pascale ROUSSIE-NADAL, Éric MONROUX, Cyril CONDEMINÉ, Christine VAYSSE, Dominique RABOISSON, Marie-Christine MALBEC-ANDRIEUX, Alain LUCOT, Pierre de CUMOND, Didier JACQUIN, Christine CHARRIER, Denise RAGOT, Fabienne PICHOT, Joelle STRUFFERT.

Absents excusés : Joelle REYREL a donné pouvoir à Pascale ROUSSIE-NADAL, Jean-Louis VESSIERE a donné pouvoir Maxime CLAIRAUD, Rémi CHAUSSADE a donné pouvoir à Cyril CONDEMINÉ, Hélène PRADIER a donné pouvoir à Denise RAGOT

Secrétaire de Séance : Monsieur Pierre de CUMOND

Monsieur Pierre de CUMOND a été désigné Secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Invités (3) : Bruno ARCHAMBAULT de VENCAY, Conseiller aux Décideur Locaux (CDL) ; Riad LATIOUI, Secrétaire de Mairie ; Philippe LUPRIS, Agent administratif comptable.

Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 18 – Nombre de présents : 14 – Nombre de votants : 18

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal, constate que le quorum est atteint et valide la tenue de cette assemblée.

Elle précise également qu'elle tenait à remercier, Monsieur de VENCAY pour sa présence et la présentation des fiches financières concernant la commune. Ainsi que Riad et Philippe pour le temps passé sur l'élaboration des budgets.

ORDRE DU JOUR

- 01/ [Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2023 des budgets annexes et du budget principal – Affectation du résultat :](#)
- 02/ [Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 :](#)
- 03/ [Vote des budgets primitifs 2024 :](#)
- 04/ [Vote des subventions 2024 :](#)
- 05/ [Vote de la fongibilité des comptes – transfert de section à section :](#)
- 06/ [Achat d'un nouveau véhicule de type camion Benne pour les services techniques](#)
- 07/ [SDE24 – Travaux de réparation suite à l'orage de grêle – éclairage public](#)
- 08/ [Avancement de grade : passage du grade d'adjoint administratif au grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe](#)
- 09/ [Validation du règlement intérieur de la commune](#)
- 10/ [Mission d'archivage – élimination d'archives après la mission d'archivage des services du centre de gestion de la Dordogne.](#)
- 11/ [Renouvellement de la convention Mission locale Ribéracois Vallée de L'Isle](#)

QUESTIONS DIVERSES :

- Point Église de Festalemps
- Point Logement conventionné – 63 rue du Lavoir
- Point Logement conventionné – 61 rue des musées

FINANCES

1/ Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2023 des budgets annexes et du budget principal – Affectation du résultat :

Madame le Maire, assistée du Conseiller au Décideur Locaux (CDL) de St Astier Mr Bruno ARCHAMBAULT DE VENCAY ont exposé aux membres du Conseil Municipal :

- Les comptes de gestion 2023 des budgets annexes et du budget principal
- Les comptes administratifs 2023 des budgets annexes et du budget principal
- L'affectation des résultats de 2023 des budgets annexes et du budget principal.

Les budgets annexes sont « Assainissement », « Logements conventionnés », « Photovoltaïque », et « Lotissement ».

Présentation et vote des comptes de gestion 2023 :

Monsieur de VENCAY prend la parole et expose à l'ensemble des membres du Conseil Municipal le détail des comptes de gestion de chaque budget. Il précise qu'après vérification, **les comptes de la commune sont sains et relatent d'une bonne gestion**. Monsieur de VENCAY présente l'ensemble des comptes de gestion des différents budgets et propose de les voter une fois tous exposés dans un souci d'organisation. A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal sera donc invité à se prononcer sur le vote des comptes de gestion.

Compte de gestion :

BUDGET ASSAINISSEMENT :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 024027

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC RIBERAC

ETABLISSEMENT : ASST - ST PRIVAT EN PERIGORD

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72001 - ASST - ST PRIVAT EN PERIGORD

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST - ST PRIVAT EN PERIGORD					
Investissement	9 732,06		-128,40		9 603,66
Fonctionnement	91 466,12		-11 450,36		80 015,76
Sous-Total	101 198,18		-11 578,76		89 619,42
TOTAL III	101 198,18		-11 578,76		89 619,42
TOTAL I + II + III	101 198,18		-11 578,76		89 619,42

BUDGET LOGEMENTS CONVENTIONNÉS :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 024027

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC RIBERAC

ETABLISSEMENT : LOGEMENTS - ST PRIVAT EN PGD
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72002 - LOGEMENTS - ST PRIVAT EN PGD

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LOGEMENTS - ST PRIVAT EN PGD					
Investissement	87 938,79		35 979,26		123 918,05
Fonctionnement	62 056,10	62 056,10	4 509,95		4 509,95
Sous-Total	149 994,89	62 056,10	40 489,21		128 428,00
TOTAL II	149 994,89	62 056,10	40 489,21		128 428,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	149 994,89	62 056,10	40 489,21		128 428,00

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 024027

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC RIBERAC

ETABLISSEMENT : PHOTOVOLTAÏQUE - ST PRIVAT EN

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72004 - PHOTOVOLTAÏQUE - ST PRIVAT EN

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PHOTOVOLTAÏQUE - ST PRIVAT EN					
Investissement	-5 574,91		-397,91		-5 972,82
Fonctionnement	25 332,66	5 574,91	5 601,43		25 359,18
Sous-Total	19 757,75	5 574,91	5 203,52		19 386,36
TOTAL III	19 757,75	5 574,91	5 203,52		19 386,36
TOTAL I + II + III	19 757,75	5 574,91	5 203,52		19 386,36

BUDGET LOTISSEMENT :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 024027

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC RIBERAC

ETABLISSEMENT : LOT - ST PRIVAT EN PERIGORD
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72003 - LOT - ST PRIVAT EN PERIGORD

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LOT - ST PRIVAT EN PERIGORD					
Investissement	59 171,68		15 746,38		74 918,06
Fonctionnement	-55 473,40		8 394,06		-47 079,34
Sous-Total	3 698,28		24 140,44		27 838,72
TOTAL II	3 698,28		24 140,44		27 838,72
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 698,28		24 140,44		27 838,72

BUDGET PRINCIPAL :

N° CODI QUE DU POSTE COMPTABLE : 024027

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC RI BERAC

ETABLISSEMENT : ST PRI VAT EN PERI GORD
ETAT : 11-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnels

72000 - ST PRI VAT EN PERI GORD

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	333 489,74		92 755,98		426 245,72
Fonctionnement	933 373,62	228 310,26	509 522,37		1 214 585,73
TOTAL I	1 266 863,36	228 310,26	602 278,35		1 640 831,45
II - Budgets des services à caractère administratif					
72002-LOGEMENTS - ST PRI VAT EN PGD					
Investissement	87 938,79		35 979,26		123 918,05
Fonctionnement	62 056,10	62 056,10	4 509,95		4 509,95
Sous-Total	149 994,89	62 056,10	40 489,21		128 428,00
72003-LOT - ST PRI VAT EN PERI GORD					
Investissement	59 171,68		15 746,38		74 918,06
Fonctionnement	-55 473,40		6 799,19		-48 674,21
Sous-Total	-3 698,28		22 545,57		26 243,85
TOTAL II	153 693,17	62 056,10	63 034,78		154 671,85
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
72001-ASST - ST PRI VAT EN PERI GORD					
Investissement	9 732,06		-128,40		9 603,66
Fonctionnement	91 466,12		-11 450,36		80 015,76
Sous-Total	101 198,18		-11 578,76		89 619,42
72004-PHOTOVOLTAIQUE - ST PRI VAT EN PERI GORD					
Investissement	-5 574,91		-397,91		-5 972,82
Fonctionnement	25 332,66	5 574,91	5 601,43		25 359,18
Sous-Total	19 757,75	5 574,91	5 203,52		19 386,36
TOTAL III	120 955,93	5 574,91	-6 375,24		109 005,78
TOTAL I + II + III	1 541 512,46	295 941,27	658 937,89		1 904 509,08

Monsieur de VENCAY explique que **les comptes de gestion sont bons et cohérents avec le fonctionnement de la collectivité**. Pour appuyer ces dires, il propose aux membres du Conseil Municipal les documents financiers issus de son logiciel qui **viennent corroborer la bonne gestion des comptes**.

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	1 182 564	1 046	814	1 013	1 106
Produits de fonctionnement CAF	1 182 564	1 046	805	985	1 075
dont : Impôts locaux	342 121	302	289	409	447
Fiscalité reversée par les GFP	0	0	0	4	17
Autres impôts et taxes	107 535	95	82	121	75
Dotation globale de fonctionnement	489 731	433	287	220	214
Autres dotations et participations	41 636	37	32	99	149
dont : FCTVA	1 966	2	1	5	4
Produits des services et du domaine	77 549	69	48	58	75
Total des charges de fonctionnement = B	673 042	595	576	795	873
Charges de fonctionnement CAF	657 991	582	556	756	827
dont : Charges de personnel (montant net)	355 671	314	259	345	349
Achat et charges externes (montants nets)	155 102	137	170	253	282
Charges financières	10 674	9	10	7	14
Subventions versées	8 088	7	9	25	42
Contingents	48 277	43	51	63	57
Résultat comptable = A - B = R	509 522	451	238	218	233
Capacité d'autofinancement brute = CAF	524 573	464	249	229	249

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	506 712	448	391	423	515
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	228 310	202	164	181	184
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	120 000	106	51	51	65
Autres dettes à moyen / long terme	1 445	1	1	3	1
Subventions reçues	131 563	116	109	82	122
FCTVA	4 128	4	33	42	48
Autres fonds globalisés d'investissement	0	0	9	6	15
dont : Taxe d'aménagement	0	0	9	6	15
Amortissements	15 051	13	11	11	16
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires=D	413 956	366	458	404	532
dont : Dépenses d'équipement	358 622	317	356	340	418
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	54 928	49	96	48	80
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	407	0	0	3	1
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-92 756	-82	67	-18	17
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	-8	1
Besoin de financement de la section d'investissement	-92 756	-82	67	-27	19
Résultat d'ensemble	602 278	533	171	245	214
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	362 032	320	447	329	637
dont encours des dettes bancaires et assimilées	358 795	317	444	321	629
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	358 795	317	444	321	626
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	65 301	58	106	54	94
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1 640 831	1 451	874	907	821

La fiche n°1 concerne l'exécution des opérations budgétaires de l'exercice. Certains éléments constituant les produits et les charges de fonctionnement sont isolés.

La différence entre produits et charges de fonctionnement donne le résultat comptable.

La différence entre les produits et les charges réels de fonctionnement donne la capacité d'autofinancement brute.

Le cadre, intitulé "INVESTISSEMENT", présente les principales composantes budgétaires de la section d'investissement. À ce niveau, est calculé le besoin de financement résiduel de la collectivité. S'y ajoute le besoin dégagé par les opérations pour compte de tiers.

Le rapprochement entre le résultat comptable de la section de fonctionnement et le besoin de financement de la section d'investissement donne le résultat d'ensemble de l'exercice.

Au bas de cette première fiche sont indiqués divers éléments relatifs à la dette (notamment, l'encours total de la dette au 31 décembre et l'annuité des dettes bancaires et assimilées), ainsi que le fonds de roulement à la clôture de l'exercice.

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	535 247	473	254	233	262
Résultat comptable = A - B = R	509 522	451	238	218	233
Produits de fonctionnement CAF	1 182 564	1 046	805	985	1 075
Charges de fonctionnement CAF	657 991	582	556	756	827
Capacité d'autofinancement brute = CAF	524 573	464	249	229	249
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	8	23	22
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	469 646	415	153	181	169
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	469 646	415	153	181	171

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	28,93 %	35,84 %	41,57 %	41,60 %
Dotations et participations reçues	44,93 %	39,62 %	32,40 %	33,77 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	41,41 %	35,59 %	22,34 %	19,90 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	23,57 %	30,61 %	33,54 %	34,15 %
Charges de personnel (montant net)	54,05 %	46,50 %	45,64 %	42,17 %
Charges financières	1,62 %	1,77 %	0,88 %	1,74 %
Contingents	7,34 %	9,20 %	8,34 %	6,84 %
Subventions versées	1,23 %	1,69 %	3,28 %	5,08 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	130,96 %	43,14 %	53,31 %	40,41 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	33,46 %	14,46 %	15,06 %	15,63 %
Subventions reçues	36,69 %	30,61 %	24,07 %	29,09 %
FCTVA	1,15 %	9,15 %	12,24 %	11,51 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,68	1,78	1,40	2,53
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	0,68	1,78	1,40	2,52
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	0,12	0,42	0,23	0,36

La fiche n°2 comporte deux parties. La première partie présente les éléments qui déterminent la CAF (capacité d'autofinancement). La seconde mesure certains ratios financiers ; elle décrit, en particulier, certaines rubriques de la fiche n°1, en les rapportant au total des produits de fonctionnement, ainsi que la part des principales ressources d'investissement dans les dépenses d'équipement.

Il faut noter que ces fiches permettent de situer la commune en termes de comparatif à d'autres communes de la même ampleur et qu'à ce jour la collectivité affiche de très bons résultats comme définis dans les fiches ci-dessus. Ce qui permet de soutenir la bonne gestion de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver, à l'unanimité (18 voix pour), les comptes de gestion 2023 des budgets annexes et du budget principal.

Présentation et vote des comptes administratifs 2023 :

Madame le Maire prend la parole et présente les différents comptes administratifs 2023 aux membres du Conseil Municipal et en fait le détail pour chaque budget. Madame Le Maire sera invitée à se retirer de l'assemblée pour que le Conseil Municipal puisse procéder au vote des comptes administratifs à la suite de cette présentation.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2023 :

BUDGET ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2023								
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT				
LIBELLES		DEPENSES	LIBELLES		RECETTES	LIBELLES		RECETTES
011 charges générales		11 542,43	013 atténuation charges		16 emprunts	10 826,40	10 FCTVA+divers	
012 charges personnel		28 982,80	70 produits	43 153,86	10 dotations		1068 excédent fonct.cap.	
014 attenu. de produits			73 impôts et taxes		204 Subventions versées		13 subventions équip.	
65 charges de gestion		170,49	74 dotations		21 immob.corp.		16 emprunts	-
66 charges financières		2 671,50	75 autres produits		23 immob en cours		23 immo en cours	-
67 charges exception.			76 produits financiers	-	23 opérations équip.		165 dépôts et caution	
68 dotation aux amortissements		539,00	77 produits exception.		27 autres imm.financ.		28156	
Dépenses réelles		43 906,22	Recettes réelles	43 153,86	45 op.cpte tiers		Recettes réelles	
042 amortissement		28 697,00	042 op.ordre entre section	17 999,00	Dépenses réelles	10 826,40	040 amortissement	28 697,00
			002 report n-1	91 466,12	040 amortissement	17 999,00	001 section inv reporté	9 732,06
TOTAL		72 603,22	TOTAL	152 618,98	001 report n-1		TOTAL	38 429,06
			RESULTAT FONCTIONNEMENT :	80 015,76	TOTAL	28 825,40	RESULTAT INVESTISSEMENT:	9 603,66

Les écritures sont conformes au compte de gestion du budget assainissement 2023.

Affectation des résultats de 2023 du budget annexe : Assainissement

RECAPITULATION			
Dépenses Fonctionnement		72 603,22	
Recettes Fonctionnement		152 618,98	
Résultat de Fonctionnement		80 015,76	excédent
Dépenses Investissement		28 825,40	
Recettes Investissement		38 429,06	
Résultat Investissement		9 603,66	excédent
RAR dépenses			
RAR Recettes		-	
Besoin de financement		-	

AFFECTATION DU RESULTAT

R/ 002 résultat n-1	80 015,76	Investissement
c/1068 besoin de financement	-	
C/002 Excédent reporté	80 015,76	Fonctionnement

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats comme suit :
 Affectation de l'excédent d'investissement de 9 603,66 € au compte 001 ;
 Affectation de l'excédent de fonctionnement de 80 015,76 € au compte 002.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOGEMENTS CONVENTIONNÉS 2023 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023								
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT				
LIBELLES		DEPENSES	LIBELLES		RECETTES	LIBELLES		RECETTES
011 charges générales		5 210,08	013 atténuation charges		16 emprunts	10 358,05	10 FCTVA+divers	
012 charges personnel		6 529,30	70 produits		10 dotations		1068 excédent fonct.cap.	62 056,10
014 attenu. de produits			73 impôts et taxes		204 Subventions versées		13 subventions équip.	19 950,00
65 charges de gestion		6 055,69	74 dotations		21 immob.corp.		16 emprunts	
66 charges financières		1 207,94	75 autres produits	23 512,96	23 immob en cours	35 668,79	23 immo en cours	
67 charges exception.			76 produits financiers		23 opérations équip.		165 dépôts et caution	
68			77 produits exception.		27 autres imm.financ.		45 op.cpte tiers	
Dépenses réelles		19 003,01	Recettes réelles	23 512,96	45 op.cpte tiers		Recettes réelles	82 006,10
			042 op.ordre entre section		Dépenses réelles	46 026,84	040 amortissement	
			002 report n-1		040 amortissement		001 section inv reporté	87 938,79
TOTAL		19 003,01	TOTAL	23 512,96	001 report n-1		TOTAL	169 944,89
			RESULTAT FONCTIONNEMENT :	4 509,95	TOTAL	46 026,84	RESULTAT INVESTISSEMENT:	123 918,05

Les écritures sont conformes au compte de gestion du budget logements conventionnés 2023.

Affectation des résultats de 2023 du budget annexe « Logement conventionné »

RECAPITULATION		
Dépenses Fonctionnement		19 003,01
Recettes Fonctionnement		23 512,96
Résultat de Fonctionnement		4 509,95
Dépenses Investissement		46 026,84
Recettes Investissement		169 944,89
		excédent

Résultat Investissement	123 918,05	excédent
RAR dépenses	534 000,00	
RAR Recettes	272 525,00	
Besoin de financement	-	137 556,95

AFFECTATION DU RESULTAT		
C/ 002 Excédent n-1	4 509,95	Investissement
c/1068 besoin de financement	4 509,95	
C/002 Excédent reporté		Fonctionnement

Il est proposé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats comme suit :
 Affectation de l'excédent d'investissement de 123 918,05 € au compte 001.
 Affectation de l'excédent de fonctionnement de 4 509,95 € : au compte 1068 en investissement pour combler le besoin de financement.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE 2023 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023								
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT				
LIBELLES		DEPENSES	LIBELLES		RECETTES	LIBELLES		RECETTES
charges			atténuation					
011 générales	540,92		013 charges	-	16 emprunts	11 962,82	10 FCTVA+divers	5 574,91
charges			70 produits	12 543,87	10 dotations		1068 excédent fonct.cap.	
012 personnel	-		73 impôts et taxes		Subventions		13 subventions équip.	
014 attenu. de produits			74 dotations		204 versées		16 emprunts	
65 charges de gestion			75 autres produits		21 immob.corp.		23 immo en cours	-
66 charges financières	411,52		76 produits financiers		23 opérations équip.		165 dépôts et caution	
67 charges exception.			77 produits exception.		27 autres imm.financ.		45 op cpte tiers	
			Recettes réelles	12 543,87	45 op.cpte tiers		Recettes réelles	5 574,91
Dépenses réelles	952,44		002 report n-1	19 757,75	Dépenses réelles	11 962,82	040 amortissement	5 990,00
042 amortissement	5 990,00				001 report n-1	5 574,91	001 section inv reporté	
023 vir. section invest								
TOTAL	6 942,44		TOTAL	32 301,62	TOTAL	17 537,73	TOTAL	11 564,91
			RESULTAT FONCTIONNEMENT :	25 359,18			RESULTAT INVESTISSEMENT :	- 5 972,82

Les écritures sont conformes au compte de gestion du budget photovoltaïque 2023.

Affectation des résultats de 2023 du budget annexe « Photovoltaïque »

RECAPITULATION			
Dépenses Fonctionnement		6 942,44	
Recettes Fonctionnement		32 301,62	
Résultat de Fonctionnement		25 359,18	excédent
Dépenses Investissement		17 537,73	
Recettes Investissement		11 564,91	
Résultat Investissement	-	5 972,82	déficit
RAR dépenses			
RAR Recettes			
Besoin de financement	-	5 972,82	
AFFECTATION DU RESULTAT			
C/ 002 bénéfice reporté		25 359,18	Investissement
c/1068 besoin de financement	-	5 972,82	
C/002 Excédent reporté		19 386,36	Fonctionnement

Il est proposé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats comme suit :

Affectation du déficit d'investissement de 5 972,82 € au compte 001.

Affectation de l'excédent de fonctionnement :

- 5 972,82 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) ;
- 19 386,36 € au compte 002.

AFFECTATION DU RESULTAT			
C/ 002 bénéfice reporté		25 332,66	Investissement
c/1068 besoin de financement	-	5 574,91	
C/002 Excédent reporté		19 757,75	Fonctionnement

Il est proposé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats comme suit :

Affectation du déficit d'investissement de 5 574,91 € au compte 001.

Affectation de l'excédent de fonctionnement :

- 5 574,91 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) ;
- 19 757,75 € au compte 002.

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2023 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT				
LIBELLES		DEPENSES	LIBELLES		RECETTES	LIBELLES		RECETTES
011 charges générales		3 155,00	013 atténuation charges			16 emprunts		11 036,81
012 charges personnel		2 416,28	70 produits		39 768,43	10 dotations		20 456,19
014 attenu. de produits			73 impôts et taxes			204 Subventions versées		
65 charges de gestion		0,30	74 dotations			21 immob.corp.		
66 charges financières		614,47	75 autres produits			23 immob en cours		
67 charges exception.			76 produits financiers		20 456,19	23 opérations équip.		
			77 produits exception.			27 autres imm.financ.		
Dépenses réelles		6 186,05	Recettes réelles		60 224,62	45 op,cpte tiers		
042 variation des stocks		151 307,56	002 report n-1			Dépenses réelles		31 493,00
043 frais accessoires			042 Variation des stocks		104 068,18	001 section inv reporté		59 171,68
002 résultat de fonctionnement		55 473,40	043 transfert de charge			040 terrains aménagés		151 307,56
TOTAL		212 967,01	TOTAL		164 292,80	TOTAL		210 479,24
			RESULTAT FONCTIONNEMENT :		- 48 674,21	RESULTAT INVESTISSEMENT:		74 918,06

Les écritures sont conformes au compte de gestion du budget lotissement 2023.

Pas d'affectation de résultat pour le budget lotissement

2/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 :

La compensation de la perte de ressources des communes au titre de la taxe d'habitation est compensée par un versement de la part de Taxe Foncière sur les propriétés bâties du Département

Le taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties que l'on doit voter constitue un Taux de Référence qui correspond à l'addition pure et simple du taux communal de Taxe Foncière des Propriétés Bâties. Il sera identique à 2023 soit 10,17% et du taux départemental 2023 de Taxe Foncière des Propriétés Bâties soit 25,98% en Dordogne = 36,05 % et la valeur numérique de ce résultat doit figurer sur la délibération.

Vote des taux ci-dessous (qui restent inchangés par rapport à l'année dernière suite au lissage dû à la fusion des communes) et ainsi le produit fiscal attendu : Voir tableau ci-dessous.

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 109 746	36,05	131,13	1 168 000	421 064	36,05	421 064
Taxe foncière non bâties (TFNB)	135 579	51,22	190,76	140 800	72 118	51,22	72 118
Taxe d'habitation (TH)	534 659	10,17	54,40	546 400	55 569	10,17	55 569
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	68 937	17,37	44,75	78 500	13 635	17,37	13 635
Total					562 386		562 386

Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case <input type="checkbox"/>
	8	9			
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		36,05		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	562 386	= 1,000000	51,22		
Taxe d'habitation (TH)	562 386		10,17		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		17,37		

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
4 955	9 887		2 770	11 723	0	-51 729	- 162 452	- 184 846

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
562 386		- 184 846		377 540

À PERIGUEUX

Le 13 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,
 BIANCHINI Didier
 DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le

Pour la Préfecture

Le

09/04/2024

Pour la Commune,



Le Maire,
Aurèle ROUSSEAU-NADA

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

a. Personnes de condition modeste	811
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	0
d. Logements sociaux : exo de longue durée	0

Taxe foncière non bâtie

7 720

Taxe d'habitation :

a. Dotation pour perte de THLV	
b. Mayotte	>>>

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	29
b. Base minimum	2 615
c. Locaux industriels	533
d. Autres allocations	15

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	57 232

Taxe foncière non bâtie :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	24 553
c. Par la loi (autres)	209

Cotisation foncière des entreprises

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	23 998

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	510 200
b. Logements vacants soumis à la THLV	36 200
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	5 372
d. Bases dégrévées locaux vacants	3 358
e. Bases dégrévées majo THS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	5 063
h. Installations gazières et autres	4 824
i. Taxe sur les pylônes	

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	4 955
c. Coefficient correcteur	0,614186
d. Taux FB commune 2020	10,07
e. Taux FB département 2020	25,98

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	55,34	138,35	7,22000	131,13
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	89,23	223,08	32,32000	190,76
Taxe d'habitation (TH)	24,45	19,37	61,13	6,73000	54,40
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26,75	>>>	53,50	8,75000	44,75

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :	
a. National	37,02
b. Communal	37,71
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	26,46
b. Taux maximum de la majoration spéciale	1,32

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy.75% départemental	8,95
b. Taux maximum de la majo	>>>

Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver, à l'unanimité (18 voix pour), les taux d'imposition des taxes directes locales 2024.

3/ Vote des budgets primitifs 2024.

Madame le Maire présente au vote les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES		LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024		Réalisé 2023	Proposition 2024
011 Charges générales	11542,43	68 687,00	013 Atténuation charges		
012 Charges personnel	28 982,80	35 000,00	70 Produits	43 153,86	42 000,00
014 Attenu. de produits			73 Impôts et taxes		
022 dép. imprévues			74 Dotations		
65 Charges de gestion	170,49	1 574,76	75 Autres produits		10,00
66 Charges financières	2 671,50	4 450,00	76 Produits financiers		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	539,00	615,00	78 Reprise sur provision		539,00
Dépenses réelles	43 906,22	110 326,76	Recettes réelles	43 153,86	42 549,00
042 Amortissement	28 697,00	30 237,00	042 Amortissement	17 999,00	17 999,00
023 vir. Section invest			002 Report n-1	91 466,12	80 015,76
TOTAL	72 603,22	140 563,76	TOTAL	152 618,98	140 563,76

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
16 Emprunts	10 826,40	11 197,87
10 Dotations		
204 Subventions versées		
21 Immob.corp.		
23 Immob en cours		10 643,79
23 Reste à réaliser		
*020 Dépenses imprévues		
45 Op, cpte tiers		
Dépenses réelles	10 826,40	21 841,66
001 Solde investis		-
040 Amortissement	17 999,00	17 999,00
TOTAL	28 825,40	39 840,66

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
10 FCTVA+divers		
1068 Excédent fonct.cap.		-
13 Subventions équip.		
16 Emprunts		
23 immo en cours		-
165 Dépôts et caution		
45 Op cpte tiers		
Recettes réelles		-
040 Amortissement	28 697,00	30 237,00
001 Solde investiss	9 332,06	9 603,66
Report n-1		
TOTAL	38 429,06	39 840,66

BUDGET PRIMITIF LOGEMENTS CONVENTIONNÉS 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
011 Charges générales	5 210,08	7 750,00
012 Charges personnel	6 529,30	7 560,00
014 Attenu. de produits		
022 dép. imprévues		
65 Charges de gestion	6 055,69	3 000,00
66 Charges financières	1 207,94	5 700,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions		207,00
Dépenses réelles	19 003,01	24 217,00
042 Amortissement		
023 vir. Section invest		
TOTAL	19 003,01	24 217,00

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
013 Atténuation charges		
70 Produits		
73 Impôts et taxes		
74 Dotations		
75 Autres produits	23 512,96	24 010,00
76 Produits financiers		
78 Reprise sur provision		207,00
Recettes réelles	23 512,96	24 217,00
042 Amortissement		
002 Report n-1		
TOTAL	23 512,96	24 217,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
16 Emprunts	10 358,05	17 000,00
10 Dotations		
204 Subventions versées		
21 Immob.corp.		
23 Immob en cours	35 668,79	50 000,00
23 Reste à réaliser		534 000,00
		2 000,00
165 Dépôt et caution		
45 Op, cpte tiers		
Dépenses réelles	46 026,84	603 000,00
001 Solde investiss		
040 Amortissement		
TOTAL	46 026,84	603 000,00

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
10 FCTVA+divers		
1068 Excédent fonct.cap.	62 056,10	4 509,95
13 Subventions équipement (du budget principal)	19 950,00	88 260,00
16 Emprunts		111 787,00
181 Compte de liaison : affectation à		2 000,00
165 Dépôts et caution		
13 Reste à réaliser		272 525,00
Recettes réelles	89 006,10	479 081,95
040 Amortissement		
021 vir. Section fonct		
Report n-1	87 938,79	123 918,05
TOTAL	169 944,89	603 000,00

BUGET PRIMITIF PHOTOVOLTAÏQUE 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES		LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024		Réalisé 2023	Proposition 2024
011 Charges générales	540,92	19 386,36	013 Atténuation charges		
012 Charges personnel			70 Produits	12 543,87	12 000,00
014 Attenu. de produits			73 Impôts et taxes		
022 dép. imprévues			74 Dotations		
65 Charges de gestion			75 Autres produits		
66 Charges financières	411,52		76 Produits financiers		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions			78 Reprise sur provision		
Dépenses réelles	1 279,61	18 757,75	Recettes réelles	12 543,87	12 000,00
042 Amortissement	5990,00	5 990,00	042 Amortissement		
023 vir. Section invest		6 010,00	002 Report n-1	19 757,75	19 386,36
TOTAL	6 942,44	31 386,36	TOTAL	32 301,18	31 386,36

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
16 Emprunts	11 962,82	
10 Dotations		
204 Subventions versées		
21 Immob.corp.		3 500,00
23 Immob en cours		8 500,00
23 Reste à réaliser		
27 Autres imm.financ.		
45 Op, cpte tiers		
Dépenses réelles	11 962,82	12 000,00
001 Solde investiss	5 574,91	5 972,82
040 Amortissement		
TOTAL	17 537,73	17 972,82

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
10 FCTVA+divers		
1068 Excédent fonct.cap.	5 574,91	5 972,82
13 Subventions équip.		
16 Emprunts		
181 Compte de liaison : affectation à		
165 Dépôts et caution		
45 Op cpte tiers		
Recettes réelles	5 574,91	5 972,82
040 Amortissement	5 990,00	5 990,00
021 vir. Section fonct		6 010,00
Report n-1		
TOTAL	11 564,91	17 972,82

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
011 Charges générales	3155,00	3 000,00
012 Charges personnel	2 416,28	3 000,00
014 Attenu. de produits		
022 dép. imprévues		
65 Charges de gestion	0,30	10,00
66 Charges financières	614,47	385,00
71355 Annulation stock initial terrain aménagés		
Dépenses réelles	6 186,05	6 395,00
042 Variation des stocks	151 307,56	104 068,18
043 Transfert de charges		
TOTAL	212 967,01	159 137,39

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
013 Atténuation charges		
70 Produits	39 768,43	32 592,00
73 Impôts et taxes		
74 Dotations		
75 Autres produits		10,00
76 Produits financiers		
		22 467,21
77 Produits except		
Recettes réelles	39 768,43	55 069,21
042 Amortissement		104 068,18
043 Transfert de charge	104 068,18	
002 Report n-1		
TOTAL	164 292,80	159 137,39

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
16 Emprunts	11 036,81	11 267,04
10 Dotations	20 456,19	27 678,68
21 Immob.corp.		
23 Immob en cours		
020 Dép. imprévues		
3555 Stocks final de produits finis		104 068,18
45 Op, cpte tiers		
Dépenses réelles	31 493,00	143 013,90
001 Solde investiss		
040 Amortissement	104 068,18	
TOTAL	135 561,18	143 013,90

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
10 FCTVA+divers		
1068 Excédent fonct.cap.		
13 Subventions équip.		
16878 Emprunts		
181 Compte de liaison : affectation à		
3555 Stockst final de produits finis		
3555 Annulation de stocks		
Recettes réelles		287 252,25
040 Amortissement	151 307,56	104 068,18
021 vir. Section fonct		
Report n-1	59 171,68	74 918,06
TOTAL	210 479,24	178 986,24

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
011 Charges générales	163 678,26	627 500,00
012 Charges personnel	358 994,41	553 785,00
014 Attenu. de produits	64 322,00	71 729,00
022 dép. imprévues		
65 Charges de gestion	127 967,87	460 422,00
66 Charges financières	10 673,65	68 130,00
67 Charges exceptionnelles	0,20	
Dépenses réelles	725 636,19	1 781 566,00
042 Amortissement	15051,00	14 904,00
023 Virement. Section invest		427 768,00
TOTAL	740 687,19	2 224 238,00

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
013 Atténuation charges	3 323,24	3 000,00
70 Produits	77 549,14	56 850,55
73 Impôts et taxes	513 977,87	479 152,00
74 Dotations	531 366,57	574 999,00
75 Autres produits	123 872,74	50 000,00
76 Produits financiers		
77 Produits d'exception	120,00	
78 Reprise sur provision		
Recettes réelles	1 250 209,56	1 164 001,55
002 Report n-1	705 063,36	1 060 236,45
042 Transfert entre section	1 630,00	
002 Report n-1		
TOTAL	1 956 902,92	2 224 238,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
16 Emprunts	55 334,32	56 022,00
10 Dotations		82 768,00
204 Subventions versées		183 397,00
21 Immob.corp.	117 367,32	401 505,00
23 Immob en cours		669 495,00
23 Equip.autres /RAR	241 254,60	
020 Dépenses imprévues		
45 Op, cpte tiers		
Dépenses réelles	413 956,24	1 393 187,00
001 Solde investiss		
040 Transfert entre section	1 630,00	
TOTAL	415 586,24	1 393 187,00

LIBELLES	RECETTES	
	Réalisé 2023	Proposition 2024
10 FCTVA + divers	238 653,99	30 000,00
1068 Excédent fonct. cap.		155 979,28
13 Subventions	131 562,56	247 200,00
13 Reste à réaliser		88 900,00
181 Compte de liaison : affectation à		
1641 Emprunts et dépôts et cautions	121 444,67	2 020,00
Recettes réelles	491 661,22	524 099,28
040 Amortissement	15 051,00	14 904,00
021 vir. Section fonct		427 768,00
001 Report n-1	333 489,74	424 615,72
TOTAL	840 201,96	1 393 187,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver, à l'unanimité (18 voix pour), les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes 2024.

5/ Vote des subventions allouées aux associations.

AR Prefecture

024-200065399-20240409-21_2024-DE
Reçu le 12/04/2024

FOLIO 30
N°21/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-PRIVAT EN PERIGORD SEANCE DU 09 AVRIL 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Saint-Privat des Prés, sous la Présidence de Pascale ROUSSIE-NADAL, Maire.

Date de convocation du conseil : le 28 mars 2024

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pascale ROUSSIE-NADAL, Éric MONROUX, Cyril CONDEMINÉ, Christine VAYSSE, Monsieur Dominique RABOISSON, Marie-Christine MALBEC-ANDRIEUX, Alain LUCOT, Pierre DE CUMOND, Didier JACQUIN, Christine CHARRIER, Denise RAGOT, Fabienne PICHOT, Joelle STRUFFERT.

Absents excusés : Joelle REYREL a donné pouvoir à Pascale ROUSSIE-NADAL, Jean-Louis VESSIERE a donné pouvoir à Monsieur Maxime CLAIRAUD, Rémi CHAUSASDE a donné pouvoir à Monsieur CONDEMINÉ, Héléne PRADIER a donné pouvoir à Denise RAGOT

Secrétaire de Séance : Monsieur Pierre DE CUMOND

Nombre de Conseillers en exercice : 18	Présents : 14	Pouvoirs : 02
Vote pour : 18	Vote contre : 0	Abstention : 0

Objet : Subventions aux associations - 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer les subventions aux associations de la façon suivante :

1. École de SPP	1 800,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
2. ADMR	1 702,50 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
3. Amicale Laïque	500,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
4. Myosotis	230,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
5. Secours catholique	100,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
6. Restos du cœur	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
7. Ligue contre le cancer	100,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
8. ASLAC	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
9. AFM Téléthon	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
10. MFR du Ribéracois	50,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
11. Jeunes sapeurs-pompiers	300,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
12. Comité des fêtes de SPP	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
13. Comité des fêtes de SAC	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
14. Les boules au nez	30,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
15. Maires sans frontières	223,20 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
16. SOS Chats Libres	50,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
17. Amical des chasseurs SAC	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
18. Comice agricole de Montpon	50,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
19. AFSEP	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
20. Festalemps Loisirs	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
21. A. Sport Collège Drone Double	110,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
22. Société de pêche SAC	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
23. France ALZHEIMER	100,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
24. Tennis Club de SPP	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
25. Sauvegarde du patrimoine SAC	150,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
26. Judo club Ribéracois	30,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
27. A. Lieutenant de louvèterie	30,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
28. Collège Dronne Double	50,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
29. Pastel en Périgord	50,00 € 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après
le dépôt en Préfecture de PERIGUEUX.
Le
Et publication ou notification du

Le Maire
Pascale ROUSSIE-NADAL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Madame le Maire présente au vote les subventions allouées aux associations pour 2024. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver, à l'unanimité (18 voix pour), les subventions aux associations pour l'année 2024.

5/ Fongibilité des crédits – transfert de chapitre à chapitre :

La nomenclature M57, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024 à l'ensemble des collectivités permet à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Cette possibilité permettrait de faciliter les modifications budgétaires nécessaires en cours de budget, sans pour autant devoir délibérer ou prendre une décision modificative qui nécessite d'attendre la prochaine tenue de séance de l'organe délibérant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité (18 voix pour), Madame Le Maire, à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres comme le prévoit le cadre réglementaire de la nomenclature M57.

6/ Achat d'un nouveau véhicule de type camion Benne pour les services techniques :

Les services techniques ont besoin d'un nouveau véhicule pour remplacer un véhicule ancien qui commence à être fatigué (le Véhicule Renault Master B80) et qui engendre de plus en plus de coûts en entretien. Pour cela, la commune souhaite faire l'acquisition d'un camion Benne récent d'occasion pour un montant de 21 000,00 € HT soit un montant de 25 200,00 € TTC. Une reprise de l'ancien véhicule est prévue par le garage pour un montant de 1 500,00 € soit un montant de 1 800,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité (18 voix pour), Madame Le Maire à acheter ce nouveau véhicule et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la reprise de l'ancien camion.

TRAVAUX

7/ SDE24 – Travaux de réparation suite à l'orage de grêle – éclairage public :

Le syndicat d'électrification de la Dordogne (SDE24) va entamer des travaux de réparation sur le réseau d'éclairage public suite à la tempête de grêle de 2022. Pour ce faire, il demande aux collectivités de délibérer sur la réalisation de ces travaux. Le SDE24 nous demande également si nous souhaitons coordonner ces travaux avec l'effacement du réseau cuivre de télécommunication (la partie génie civil sera à la charge de la commune, l'étude, le câblage et la dépose seront pris en charge par l'opérateur (SDE24).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité (18 voix pour), Madame Le Maire à mettre tout en œuvre pour faciliter le démarrage des travaux de réparation mandatés par le sde24.

RESSOURCES HUMAINES

8/ Avancement de grade et modification du tableau des effectifs

Un agent de la commune en poste d'adjoint administratif peut prétendre cette année à un avancement de grade au poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. Madame Le Maire émet un avis favorable à cette évolution professionnelle pour l'agent et demande de statuer sur cet avancement de grade.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité (18 voix pour), Madame Le Maire à procéder à l'avancement de grade pour cet agent.

9/ Règlement intérieur de la mairie :

Des travaux ont été réalisés en partenariat avec le centre de gestion de la Dordogne pour l'élaboration d'un règlement intérieur pour la commune. Celui-ci n'a jamais été délibéré à ce jour. Pour permettre son application au quotidien et garantir le bon fonctionnement de notre collectivité.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité (18 voix pour), le règlement intérieur de la commune et autorise, à l'unanimité (18 voix pour), Madame Le Maire à le mettre en application.

MISSION ARCHIVAGE

10/ Archivage – Élimination d'archives

La mission d'archivage complémentaire du CDG24 est achevée, la commune a eu l'autorisation des services des archives départementales pour éliminer les documents qui ne sont pas à archiver.

Il sera donc procédé prochainement à l'élimination des documents non conservés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité (18 voix pour), Madame Le Maire à procéder à l'élimination de ces documents.

CONVENTION

11/ Renouvellement de la convention avec la Mission Locale Ribérais Vallée de L'Isle

Il s'agit de renouveler la convention en cours avec la Mission locale Ribérais Vallée de L'Isle, pour l'année 2024, celle-ci s'élève à 1,00 € par habitant, soit 1 135,00 €.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de la convention.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité (18 voix pour), le renouvellement de la convention avec la Mission Locale du Ribérais.

QUESTIONS DIVERSES

- Point Église de Festalemps

Monsieur CLAIRAUD, Conseiller en charge du dossier informe le conseil municipal de l'avancée des travaux de l'église Saint Martin à Festalemps. S'il n'y a pas de contre temps, la fin des travaux est prévue pour fin juin voir début septembre.

Madame Le Maire demande également à Monsieur CLAIRAUD de faire le point sur le suivi des travaux en cours :

- Point Logement conventionné 63 rue du lavoir

Monsieur CLAIRAUD fait le point sur l'avancée des travaux de réhabilitation du bâtiment situé 63 rue du lavoir. S'il n'y a pas de contre-temps, les travaux pourront être achevés selon le calendrier défini (fin juin – début juillet)

- Point logement conventionné 61 rue des musées

Madame Le Maire informe le conseil municipal du démarrage des travaux de réhabilitation de la Maison située au 61 rue des musées.

- Point fibre optique :

Monsieur MONROUX, Conseiller en charge du numérique souhaite apporter des précisions sur la campagne de déploiement de la fibre optique. Il précise que celle-ci arrive à son terme et que prochainement, les fournisseurs d'accès vont commencer à prospecter et interpellier les administrés afin de vendre leurs produits. Il nous informe qu'une réunion publique organisée par Périgord Numérique aura lieu prochainement (le 14 mai 2024 à Saint Aulaye Puymangou) pour préciser et informer la population sur les modalités de raccordement.

- Monsieur LUCOT, Conseiller en charge de la mise en place des panneaux touristiques sur la commune se porte volontaire pour faire le point sur l'état des panneaux suite à l'orage de grêle pour voir s'il y a nécessité de les changer et se propose le cas échéant de demander les devis pour le remplacement éventuel.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H50.

DIFFUSION		
Pascale ROUSSIE-NADAL	Dominique RABOISSON	Rémi CHAUSSADE
Christine VAYSSE	Denise RAGOT	Alain LUCOT
Pierre de CUMOND	Joëlle STRUFFERT	Hélène PRADIER
Éric MONROUX	Cyril CONDEMINÉ	Jean-Louis VESSIERE
Fabienne PICHOT	Christine CHARRIER	
Didier JACQUIN	Joëlle REYREL	
Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX	Maxime CLAIRAUD	

Le Secrétaire de séance :
Monsieur Pierre DE CUMOND

Le Maire,
Pascale ROUSSIE-NADAL